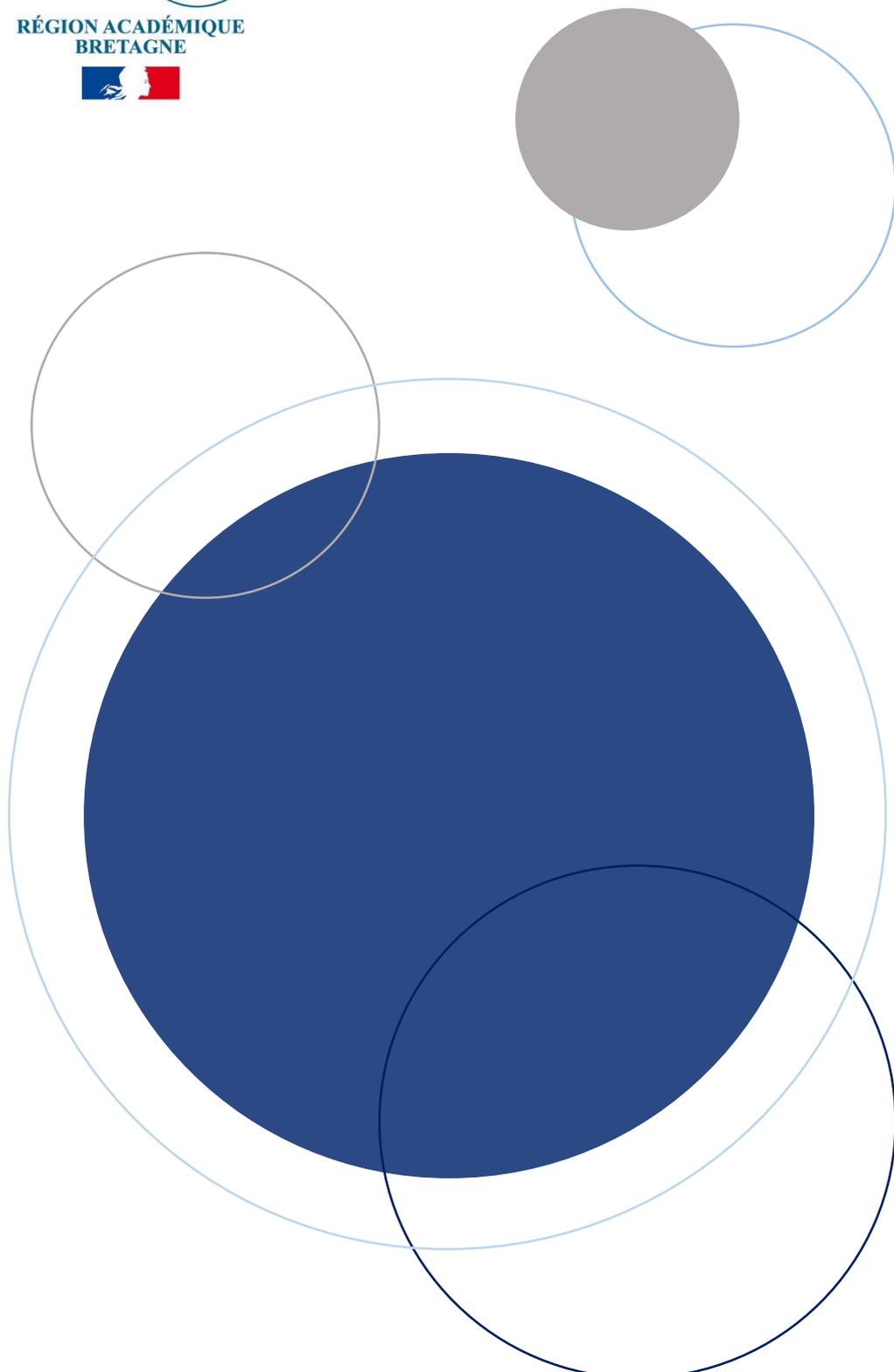


# LIVRET D'ACCUEIL

## ELEVE AIDE-SOIGNANT



**Institut de Formation  
Jean-Moulin**

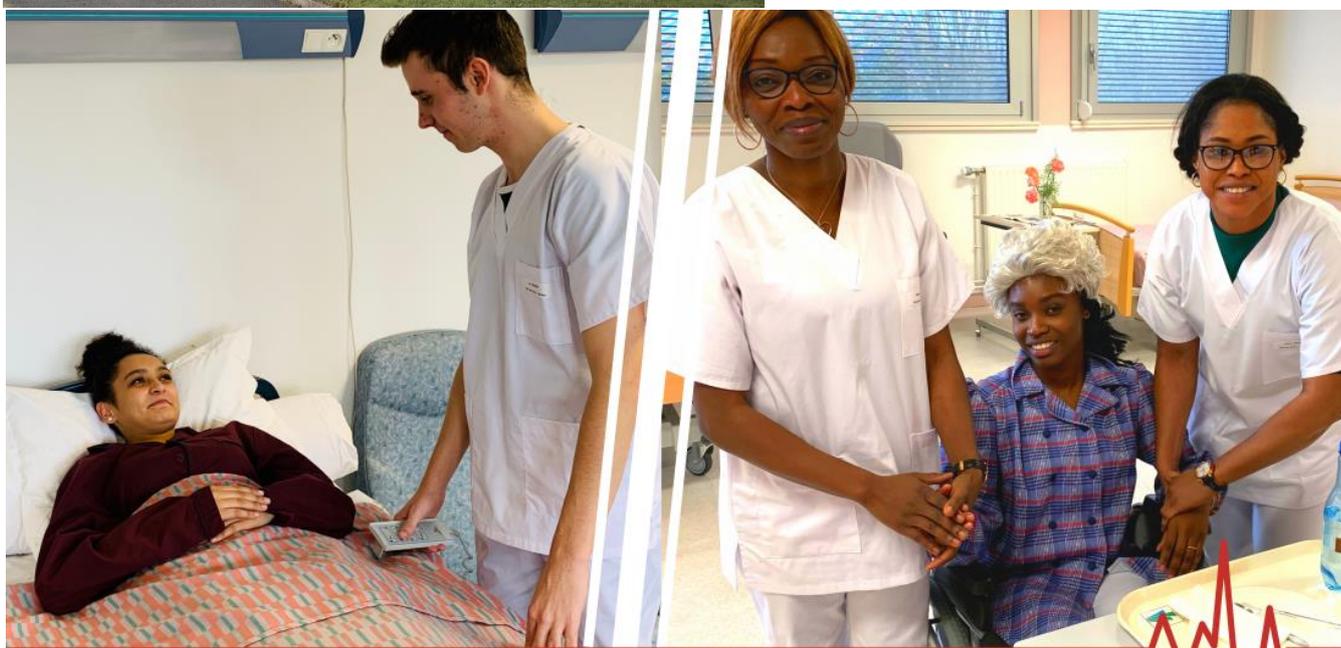
3, RUE VAU GICQUEL 22000 SAINT-BRIEUC TÉL. 02 96 75 12 30 FAX. 02 96 75 12 59

# PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION



**IFAS Jean Moulin**  
**Lycée professionnel Jean Moulin**  
**3 rue du Vau Gicquel**  
**BP 57050 – 22070 Cedex 3**

☎ **02.96.75.12.43** (Ligne directe de l'IFAS)



**L'Institut de formation est agréé pour un quota de 30 élèves.**

**La rentrée à lieu le mercredi 31 août 2022 à 13h30.**

**L'IFAS est ouvert de 8h05 à 17h25, du lundi au vendredi.**

**Equipe pédagogique :**

**Mme DUBOIS : Coordinatrice et formatrice**

**Mme LE GAL : Formatrice**

**Mme MICHEL : Formatrice**

# PEDAGOGIE DE LA FORMATION

## 1. Les démarches pédagogiques proposées

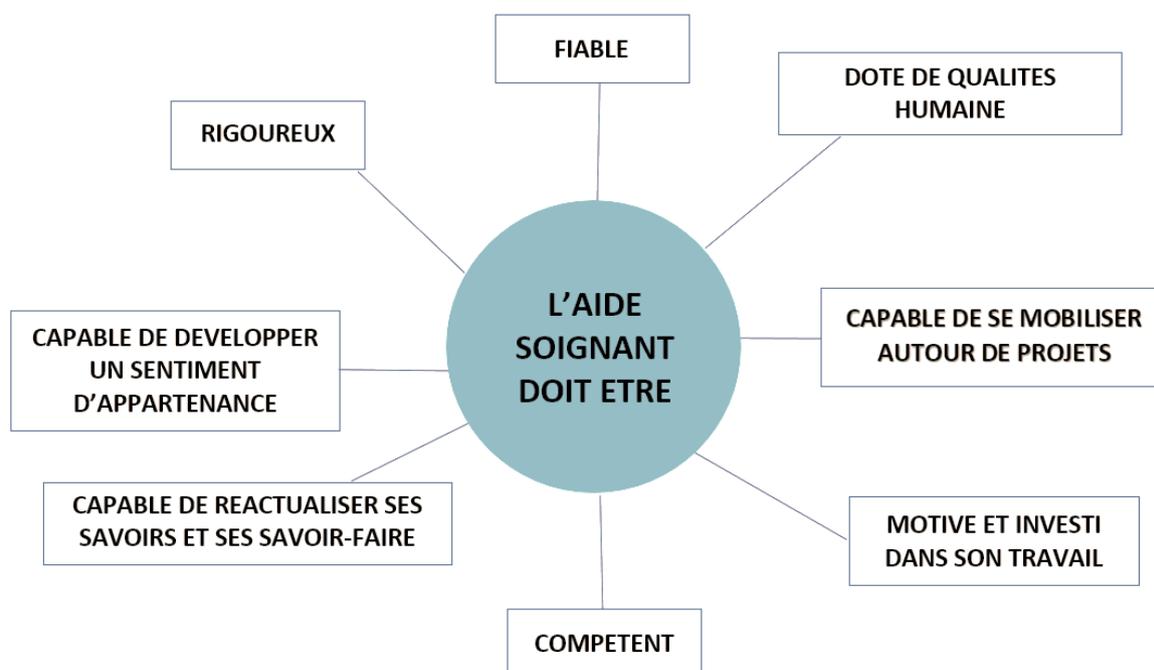
### 1.1 Les orientations de la formation

Le projet pédagogique est une organisation finalisée d'une action de formation. Il est basé sur un cadre de références humaines, professionnelles, institutionnelles et une réglementation. Il permet aux formateurs et aux élèves de savoir où ils vont et comment ils y vont. Il permet aussi aux tutelles de contrôler l'adéquation entre la formation et les directives ministérielles.

### 1.2 Les finalités de la formation

- Permettre à l'élève aide-soignant d'assurer des soins de qualité auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- Former des professionnels compétents et responsables, capables de travailler en collaboration avec l'infirmière, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

### 1.3 Le profil aide-soignant attendu



## 1.4 Cadre de références conceptuelles

### Conception de l'homme

L'homme est un être unique, en interaction avec l'environnement avec lequel il communique. Pour affirmer son identité, il a besoin d'appartenir à un groupe qui se définit par des caractéristiques ethniques, sociales, culturelles et spirituelles. Il dispose d'un potentiel de ressources. C'est un être engagé dans une histoire responsable, avide de liberté, qui a des droits et des devoirs.

### Conception de la Santé

« La santé est un état de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. » OMS

C'est un droit fondamental.

C'est un état dynamique, harmonieux, qui permet à l'homme de s'accomplir.

### Conception de la maladie

La maladie est une altération de la santé due à l'incapacité de l'organisme de résister à une agression. Elle entraîne une rupture de l'équilibre biologique et/ou psychologique et/ou social.

### Conception du soin s'inscrit dans le « prendre soin »

Soigner, c'est comprendre la globalité d'une situation, pour apporter des réponses objectives à des individus ou à des groupes.

« Prendre soin » c'est prendre en compte la personne avec considération dans le respect et la garantie de sa dignité et de sa liberté. C'est aussi l'accompagner et l'aider à vivre.

Les soins infirmiers préventifs, curatifs, ou palliatifs intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade.

### Définition du métier

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R.4311-3 à R.4311-5 du code de la santé publique.

Dans ce cadre, l'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

## 1.5 Compétences à développer au cours de la formation

Bloc 1. - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale **147 h**

### ***Éléments de contenu***

- **Raisonnement et démarche clinique** : la recherche des informations, l'évaluation du degré d'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne, de ses besoins.
- **L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne** :
  - La personne et ses besoins, les cycles de vie, le développement psycho-social de l'homme à tous les âges de la vie, les groupes d'appartenance.
  - Les formes de l'autonomie (physique, psychique, sociale et juridique) ; droits des patients ; dépendance, déficience et handicap ; le **concept de fragilité**.
- **La santé** : santé publique : données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique, introduction à la santé environnement : impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques) sur la santé humaine ; le système de santé français, **le parcours de soins**.
- **Les principales situations de vie** :
  - Maternité : conception, grossesse, accouchement, suites de couches, nouveau-né.
  - Handicap : politique du handicap, analyse des besoins et capacités, recommandations de bonnes pratiques, les structures d'accueil, accompagnement à la rééducation et l'insertion sociales et professionnelle, rôles des professionnels, **place de la famille**.
  - Vieillesse : démographie et place de la personne âgée dans la société.
  - Fin de vie : aspects culturels de la mort, notions législatives et réglementaires
- **Rôle de l'aide-soignant** auprès d'une personne dans les principales situations de vie, y compris auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante ou atteinte d'une pathologie mentale notamment **de troubles du neuro développement et du spectre autistique**.
- **La réalisation des soins de la vie quotidienne** : réalisation, évaluation et réajustement (approche théorique et pratique) :
  - La conception du soin : définition des soins de la vie quotidienne ; l'état de santé stable et constants, distinction avec **les soins en situation aigüe**.
  - L'accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement à partir de l'évaluation de la situation et du projet individuel de la personne.
  - La relation pendant les soins.
  - La réalisation des soins de la vie quotidienne :
    - Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques
    - Aide aux gestes de la vie quotidienne dans le cadre du maintien de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, élimination, hygiène corporelle, mobilisation) et de l'administration de thérapeutiques
    - Qualité et sécurité des soins : règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins, prévention de la douleur, prévention des risques durant le soin, protocoles et procédures, ...

**- Les activités d'accompagnement à la vie sociale : réalisation, évaluation et réajustement**

- Mise en place d'activités d'accompagnement et/ou de maintien du lien social.
- Aide aux repères dans le temps et dans l'espace.
- Socialisation et **inscription dans la vie citoyenne**.
- Les différentes dimensions d'accessibilité.
- La famille et l'entourage.
- Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits.
- Activités collectives.
- Outils d'évaluation.
- **L'accompagnement des aidants : place de l'aidant, les réseaux territoriaux et associatifs.**

Module 2. Repérage et prévention des situations à risque **21h**

***Éléments de contenu***

- L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préventives et leur évaluation :
- Les situations à risque et de maltraitance (notamment les **violences faites aux femmes**), les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte, les situations à risque liées à l'environnement.
- Les actions de prévention.

Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne **77h**

***Éléments de contenu***

- **Notions sur les pathologies prévalentes** :

- Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques.
- Concept de soin.
- Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie.
- Anatomie, physiologie des appareils et systèmes.
- Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes.
- La douleur physique et psychique.
- Pathologies du vieillissement.
- Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie.
- **Troubles du spectre autistique et troubles du neuro-développement.**

- **Evaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique**

- Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies.
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.
- Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et de l'enfant (mesure de la température, des pulsations, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire ; observation de la respiration, de la conscience ; **recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien**, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires...), règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription.
- Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations).
- Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement.
- Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres.

**Éléments de contenu**

**AFGSU niveau 2**

**Notions de pharmacologie :**

- Les principales classes médicamenteuses, concept d'iatrogénie, modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme.
- Notions sur l'oxygénothérapie.

**Les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique) :**

- Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins en situation aigüe.
- Le rôle de l'AS dans les situations de soins aigües.
- Définition, identification de modification de l'état de santé, évaluation de la situation clinique durant le soin.
- Qualité et sécurité des soins réalisés en phase aigüe : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur.
- Prise en compte des interactions avec les différents acteurs.
- La notion de parcours de soins.
- Réalisation des soins :
  - Soins d'hygiène et de confort en phase aigüe ;
  - Prise en charge d'une personne bénéficiant d'une intervention chirurgicale ou non-invasive en collaboration avec l'infirmière ;
  - Soins palliatifs, soins d'hygiène et de confort des personnes en fin de vie.
- Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage :
  - Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques ;
  - Observation du patient en assistance respiratoire ;
- **Montage et entretien du matériel et réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire ;**
  - Oxygénothérapie : montage et entretien du matériel, surveillance du patient ;
- **Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre ;**
- **Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique ;**
  - Observation des patients sous dialyse ;
  - Observation et surveillance des patients sous perfusion ;
  - Surveillance du patient porteur d'une sonde vésicale et vidange du sac collecteur ;
  - Lecture instantanée de données biologiques urinaires ; **recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire ;**
- **Soins d'hygiène aux patients porteurs d'entérostomies cicatrisées ; renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée ;**
  - Surveillance de l'alimentation par sonde ;
  - Surveillance et renouvellement d'une vessie de glace et actions pour réchauffer le malade ;
  - Pose de bas de contention ;
- Immobilisations : observation et surveillance des attelles, plâtres et tractions ;
- **Pose de suppositoires (d'aide à l'élimination)**
- **Lavage oculaire et instillation de collyre**
  - Renouvellement de collecteur externe non stérile ;
- Observation des pansements.
- Aide aux soins réalisés par l'infirmier :
  - Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable ; **application de crème et de pommade ;**
- Soins aux personnes dépendantes : collaboration pour le premier lever ;
- Soins préventifs des escarres ;
- Soins de bouche non médicamenteux ;

- **Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique ;**
- Soins post-mortem : toilette, habillage, identification.
- Evaluation de la qualité des soins et réajustement des soins.

## Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée **35h**

### ***Éléments de contenu***

#### **L'installation et le déplacement des personnes**

- La physiologie du mouvement.
- Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement au lit, assis-debout, couché-debout ; les différents transferts.
- L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement.
- Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités de la personne aidée, installation de la personne en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.
- Mobilisation, aide à la marche, déplacements.
- **Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses.**

#### **Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour la personne et pour le professionnel (approche théorique et pratique)**

- L'identification des risques liés aux mobilisations des personnes et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel.
- Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain.
- Principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des personnes.
- Les accidents dorso-lombaires.
- Les différentes techniques de manutention ; Les aides à la manutention.
- Techniques de prévention des accidents musculo-squelettiques.
- Principes et règles de sécurité concernant les personnes soignées : **repérage des positions algiques et antalgiques.**
- Prévention des chutes.

Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage **70h**

**Eléments de contenu**

**Information et droits des patients :**

- Notions législatives et réglementaires ;
- Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients ;
- Le secret médical, le secret professionnel ;
- Le consentement des patients ;
- Législation et déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients ;
- Le rôle de l'aide-soignant dans l'information du patient ;
- La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes.

**Les techniques de communication (approche théorique et pratique) :**

- Observation ;
- Entretien ;
- Ecoute active et reformulation ;
- Communication verbale et non verbale ;
- Le jeu et l'animation ;
- Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel. ;
- Accueil et information de la personne et de son entourage ;
- Education à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie ;
- **Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ;**
- Participation à la démarche éthique.

**Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants**

- Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social ;
- Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ;
- **Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques** : situations de violence, désorientation, situation de handicap, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ...
- Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement de la personne en fin de vie, **démarche éthique.**
- **Démarche d'information, d'éducation et de prévention** : rôle d'information dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'hygiène de vie courante et de la **sécurité domestique.**

Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs **21h**

**Eléments de contenu**

**Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels**

- Transmission d'informations
- Projet et objectifs de formation
- Tutorat et accompagnement des personnes en formation
- Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission
- Evaluation des acquis

Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés **35h**

**Éléments de contenu**

- **Infection, désinfection et prévention des risques :**

- Les mécanismes de l'infection ;
- Les techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation ;
- Prévention des risques liés à l'infection en milieu ordinaire et en milieu hospitalier ;
- Risques d'accident d'exposition au sang
- Risques infectieux dans différents milieux de soins
- Les infections associées aux soins

- **Notions sur l'antibiorésistance**

- Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier :
- **Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement**
- Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection
- Commissions de vigilance
- Formalités de déclaration d'accident
- Rôle du comité d'hygiène et de sécurité

- **Règles, bonnes pratiques et recommandations :**

- **Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) liées à l'hygiène et la santé environnementale**

- Les circuits des déchets à l'hôpital :
- Les différents types de déchets et de contenants
- Les obligations légales et réglementaires des établissements
- Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits
- Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits
- Règles concernant l'isolement des patients
- **Règles concernant l'élimination des déchets y compris à domicile**
- Règles concernant le stockage des produits. Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels

- **Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels (approche théorique et pratique) :**

- Hygiène quotidienne de l'environnement du patient
- Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade
- Prévention des infections associées aux soins par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels
- Isolement des patients : règles, précautions à respecter
- Elimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais
- Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel chirurgical divers et du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques. ; les opérations et le matériel en unité de stérilisation centrale
- Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec les soins aigus, en lien avec le transport des patients ; en lien avec le transport des produits et matériels (le chariot de soins ; le chariot de linge ; ...)
- Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels.

Module 9. - Traitement des informations **35h**

***Eléments de contenu***

- **Techniques de communication écrite**

- **Traitement des informations**

- Information et continuité des soins.
- Dossier de soins : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés.
- Transmissions des données : fonction d'alerte, fonction de surveillance, fonction d'évaluation, analyse des situations et sélection des informations pertinentes
- Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données.

Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques **70h**

***Eléments de contenu***

- **Travail en équipe pluri professionnelle :**

- La définition de l'équipe de soins et les responsabilités de chaque acteur
- La collaboration avec l'IDE et ses modalités dans les soins de la vie quotidienne et les soins aigus
- Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté
- Les outils de planification des soins
- Organisation des soins au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle
- **Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants**
- Projet de soins et projet de vie
- Dispositif de coordination des prises en soins, réunions de travail institutionnels et réseaux de soins, groupes projets
- Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences

- **Démarche qualité et gestion des risques :**

- Certification des établissements de santé
- Démarche et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluriprofessionnelle
- Les indicateurs qualité : signification, utilisation
- Méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques
- Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité
- Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation
- Les risques sanitaires
- Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, ...

## 1.6 – Les principes pédagogiques

- L'apprentissage des pratiques professionnelles se réfère au modèle de Virginia Henderson.
- L'apprentissage d'une démarche scientifique est indispensable à la formation.
- L'équipe enseignante utilise l'alternance de méthodes pédagogiques (actives et traditionnelles) pour favoriser la participation des élèves. Le travail de groupe est favorisé : exposés, recherche...
- L'approche par situations professionnelles permet à l'élève de mobiliser ses connaissances et de donner du sens au contenu pédagogique.
- L'ouverture vers l'extérieur est favorisée par l'intervention de professionnels sur des thèmes précis (psychiatrie, santé publique, fin de vie, contention...), la visite d'un service de stérilisation, l'animation effectuée en EPHAD.
- Le centre de documentation est une ressource favorisant le développement d'esprit de recherche.
- Le stage, temps fort de la formation permet aux élèves enrichis de leurs expériences de renforcer leurs connaissances par la méthode inductive.
- Les relations entre l'équipe enseignante et les élèves reposent sur un contrat de confiance réciproque. Un suivi individuel est proposé à chaque élève.
- Le vécu de stage est exploité durant les périodes de cours.
- L'équipe pédagogique accompagne l'élève tout au long de sa formation pour l'élaboration de son projet professionnel.

## 1.7- Présentation générale du dispositif de formation

### • Déroulement de la formation initiale

L'ensemble de la formation comprend 44 semaines soit 1540 heures d'enseignement réparties en :

- enseignements théoriques : 22 semaines (770 h)
- enseignements cliniques : 22 semaines (770 h)

Les élèves auront toutes les vacances scolaires en semaines de congés durant la formation.

**Pédagogie mise en œuvre pour assurer la modularisation de la formation en fonction des parcours de formation ou d'études des étudiants, en particulier, pour ceux bénéficiant d'un allègement de formation ou de dispense de formation :**

## EQUIVALENCES DIPLOME AS NOUVEAU REFERENTIEL 2021

BLOC	MODULE	HEURES	ASSP 2011	SAPAT 2011	ADVF	ASMS	DEAES 2021	DEAS 2016	ARM 2019	AMBU 2006
	API <u>accompagnem</u> t Pédagogique Individualisé	35	35	35	35	35	35	35	35	35
	SPI Suivi Pédagogique	7	7	7	7	7	7	7	7	7
	TPG Travaux Personnels Guidés	35	35	35	35	35	35	35	35	35
1	<b>Module 1</b> <u>accomp.</u> Pers.	147	0	0	98	98	98	98	147	147
	<b>Module 2</b> Repérage et prévention des situations à risque	21	0	0	0	14	14	14	0	21
2	<b>Module 3</b> Evaluation de l'état clinique d'une personne	77	77	77	77	77	63	77	21	35
	<b>Module 4</b> Mise en œuvre soins adaptés, <u>évaluat</u> ° <u>réajust.</u>	182	182	182	182	182	161	161	161	168
	<b>Module 5</b> Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35	35	35	0	35	0	35	35	0
3	<b>Module 6</b> Relation et communication avec les pers. Et entourage	70	0	0	0	35	0	0	21	21
	<b>Module 7</b> <u>Accomp.</u> Pers. En Format° et <u>communicat</u> ° avec les pairs	21	0	0	21	21	21	21	21	21
4	<b>Module 8</b> Entretien des locaux et des matériels/ <u>prévent</u> ° risques	35	0	35	35	0	21	35	35	21
5	<b>Module 9</b> Traitement des Informations	35	0	35	28	14	0	0	0	14
	<b>Module 10</b> Travail équipe Pluri-prof. Qualité Gestion Risques	70	0	70	49	49	0	35	35	49
	<b>Total</b>	<b>770</b>	<b>371</b>	<b>511</b>	<b>567</b>	<b>602</b>	<b>455</b>	<b>553</b>	<b>553</b>	<b>574</b>

### 1.7.1 Evaluation au cours de formation

- ✓ Chaque module doit être validé (tableau récapitulatif des modalités d'évaluation) selon le référentiel de l'évaluation rédigée par la région Bretagne.
- ✓ Les élèves sont informés des dates d'évaluation par affichage ou convocation.

<b>BLOC 1</b> <b>(Module 1</b> <b>+ 2)</b>	Evaluation normative épreuve écrite (étude de situation)	Evaluation des compétences en stage		<b>* Module 1 :</b> <b><u>Accompagnement les</u></b> <b><u>personnes dans les actes</u></b> <b><u>essentiels de la vie</u></b> <b><u>quotidienne et sociale. 147h</u></b>
<b>* Module 2 : <u>Repérage et</u></b> <b><u>prévention des situations à</u></b> <b><u>risque. 21h</u></b>				
<b>BLOC 2</b> <b>(Module 3</b> <b>+ 4 + 5)</b>	Evaluation épreuve écrite (Etude de situation en lien avec les mods 3 + 4 )	Mise en situation simulée en lien avec le Module 5	Evaluation des compétences en stage	<b>* Module 3 : <u>Evaluation de</u></b> <b><u>l'état clinique d'une personne.</u></b> <b><u>77h</u></b>
<b>* Module 4 : <u>Mise en œuvre</u></b> <b><u>des soins adaptés, évaluation</u></b> <b><u>et réajustement. 182h</u></b>				
<b>* Module 5 :</b> <b><u>Accompagnement de la</u></b> <b><u>mobilité de la personne aidée.</u></b> <b><u>35h</u></b>				
<b>BLOC 3</b> <b>(Module 6</b> <b>+ 7)</b>	Epreuve pratique simulée (Etude de situation relationnelle)	Evaluation des compétences en stage		<b>* Module 6 : <u>Relation et</u></b> <b><u>communication avec les</u></b> <b><u>personnes et leur entourage.</u></b> <b><u>70h</u></b>
<b>* Module 7 :</b> <b><u>Accompagnement des</u></b> <b><u>personnes en formation et</u></b> <b><u>communication avec les pairs.</u></b> <b><u>21h</u></b>				
<b>BLOC 4</b> <b>(Module</b> <b>8)</b>	Réflexion / Analyse de pratiques et situations de stage sur entretien des locaux	Evaluation des compétences en stage		<b>* Module 8 : <u>Entretien des</u></b> <b><u>locaux et des matériels +</u></b> <b><u>prévention des risques</u></b> <b><u>associés. 35h</u></b>
<b>BLOC 5</b> <b>(Module 9</b> <b>+ 10)</b>	Etude de situation comportement une pratique simulée adaptée à la situation	Evaluation des compétences en stage		<b>* Module 9 : <u>Traitement des</u></b> <b><u>informations. 35h</u></b>
<b>* Module 10 : <u>Travail en</u></b> <b><u>équipe pluriprofessionnelle,</u></b> <b><u>qualité et gestion des risques.</u></b> <b><u>70h</u></b>				

## 1.6 Les principes pédagogiques

- L'apprentissage des pratiques professionnelles se réfère au modèle de Virginia Henderson.
- L'apprentissage d'une démarche scientifique est indispensable à la formation.
- L'équipe enseignante utilise l'alternance de méthodes pédagogiques (actives et traditionnelles) pour favoriser la participation des élèves. Le travail de groupe est favorisé : exposés, recherche...
- L'approche par situations professionnelles permet à l'élève de mobiliser ses connaissances et de donner du sens au contenu pédagogique.
- L'ouverture vers l'extérieur est favorisée par l'intervention de professionnels sur des thèmes précis (psychiatrie, santé publique, fin de vie, contention...), la visite d'un service de stérilisation, l'animation effectuée en EPHAD.
- Le centre de documentation est une ressource favorisant le développement d'esprit de recherche.
- Le stage, temps fort de la formation permet aux élèves enrichis de leurs expériences de renforcer leurs connaissances par la méthode inductive.
- Les relations entre l'équipe enseignante et les élèves reposent sur un contrat de confiance réciproque. Un suivi pédagogique individuel est proposé à chaque élève.
- Le vécu de stage est exploité durant les périodes de cours.
- A chaque module une évaluation formative est organisée pour vérifier le niveau d'acquisition des élèves. Lors de ces évaluations l'élève a le droit de se tromper. Les erreurs, les blocages sont exploités par le formateur pour réexpliquer. C'est aussi un moment privilégié de dialogue qui doit permettre à l'élève de savoir où il en est.
- A chaque stage, les formatrices accompagnent les élèves lors d'une mise en situation professionnelle. Ce qui leur permet de faire le point sur leurs acquis et sur les notions qui restent à acquérir.
- L'équipe pédagogique accompagne l'élève tout au long de sa formation pour l'élaboration de son projet professionnel.

## 1.7 Présentation générale du dispositif de formation

### Déroulement de la formation initiale

L'ensemble de la formation comprend 44 semaines de 35 heures, soit 1540 heures d'enseignement réparties comme suit :

- enseignements théoriques : 22 semaines (770 h)
- enseignements cliniques : 22 semaines (770 h)

Les élèves bénéficieront des périodes de congés scolaires durant la formation.

**Pédagogie mise en œuvre pour assurer la modularisation de la formation en fonction des parcours de formation ou d'études des étudiants, en particulier, pour ceux bénéficiant d'un allègement de formation ou de dispense de formation.**

### **1.7.1 L'enseignement théorique**

Il est organisé en blocs qui ont pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir les compétences indispensables pour participer à la réalisation de soins relevant du rôle propre de l'infirmière. Pour chaque module, il est précisé le niveau d'exigence attendu pour les connaissances et les savoir-faire liés à l'exercice professionnel.

L'enseignement est dispensé sur la base de 35 h par semaine en alternance avec les stages.

### **1.7.2 L'enseignement clinique**

« Le stage est une stratégie d'acquisition des connaissances et de savoir-faire nécessaires à l'exercice d'une profession ». Il constitue au sein de la formation un temps d'apprentissage privilégié d'une pratique professionnelle.

Les stages s'effectuent en milieu hospitalier, et en milieu extrahospitalier. Ils sont choisis en fonction de leur valeur éducative. Chaque stage doit faire l'objet d'une évaluation qualitative afin de réaliser le degré de réalisation des objectifs.

#### **Un stage dans une structure pour personnes âgées est obligatoire.**

L'encadrement est assuré par:

- du personnel diplômé et formé au tutorat (infirmier, aide-soignant, aide médico psychologique) qui prépare progressivement l'élève à l'exercice de sa fonction.
- par la formatrice

Le stage 4 d'une durée de 245 h peut être effectué dans une structure de court séjour (médecine, chirurgie), dans une structure de long séjour (personnes âgées ou en situation de handicap), dans une structure d'accueil en santé mentale ou en psychiatrie, dans une structure d'accueil en secteur extrahospitalier (services de soins à domicile). Le choix du lieu de stage est libre et doit correspondre au projet professionnel de l'élève.

### **Evaluation des stages cliniques**

- à chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'élève évaluent son niveau d'acquisition pour chacune des unités de compétence

- au terme des 4 stages, l'équipe pédagogique réalise le bilan des acquisitions de l'élève en établissant le total obtenu à chaque unité de compétences ;
- chaque compétence est validée si l'élève aide-soignant obtient une note au moins égale à la moyenne pour chacune d'elles.

### **1.7.3 Les évaluations en cours de formation**

Chaque module doit être validé. (cf. Annexe 2)

Les élèves qui n'ont pas réussi à valider un module entrent dans une procédure de remédiation avec entretien individuel par les formatrices pour :

- analyser les raisons de l'échec (à partir de la consultation de la copie accessible à la demande de l'élève)
- mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur réussite (exercices de soutien, cours de soutien)

### **1.7.4 Suivi pédagogique individualisé**

Quatre temps d'échange individualisés sont mis en place pendant l'année afin d'accompagner au mieux l'élève dans son parcours et sa construction professionnelle.

#### **Temps d'échange n°1 (septembre – deuxième semaine) :**

##### **Objectifs :**

- Prise de contact entre l'élève et son formateur référent
- Connaître l'élève dans son parcours antérieur (scolaire et professionnel)
- Attentes de l'élève vis-à-vis de la formation
- Projet professionnel de l'élève

#### **Temps d'échange n°2 (novembre – après le premier stage et les modules 1-4-7) :**

##### **Objectifs :**

- Vécu pendant le stage
- Bilan sur l'acquisition des différentes compétences en stage
- Bilan sur le cursus de formation (assiduité, participation....)
- Bilan de l'acquisition de la démarche de raisonnement clinique.
- Identification des difficultés rencontrées, des points forts et des axes d'amélioration

#### **Temps d'échange n°3 (mi-janvier – après le deuxième stage et les modules 2-6-5) :**

##### **Objectifs :**

- Bilan de validation des modules (théorie et compétence)

- Bilan sur l'acquisition des différentes compétences en stage
- Bilan sur le cursus de formation (assiduité, participation....)
- Identification des difficultés rencontrées, des points forts et des axes d'amélioration

**Temps d'échange n°4 (fin mars) :**

**Objectifs :**

- Bilan annuel : Identifier ses points forts et ses axes d'amélioration
- Aide à la construction du projet professionnel et à l'insertion professionnelle